



4 Mars 2004

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COMITÉ INTERSYNDICAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE**

Suite à une modification partenariale concernant le produit labellisé GEOSIS, la société OFIVALMO n'est plus en mesure de maintenir son offre initiale d'épargne salariale.

En conséquence, le CIES réuni le 4 mars 2004, a décidé en accord avec la société OFIVALMO rencontrée ce jour, de retirer le label qu'il avait accordé en 2003 à son produit GEOSIS.

Le nombre d'offres d'épargne salariale labellisé est donc dorénavant de 12.